



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
face.csdm.qc.ca | faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 3 AVRIL 2018**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Vincent Timpano, directeur adjoint

Élèves : Taowa Munene-Tardif
Alexia Séguin

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Theodora Stathopoulos

Parents : Zhivka Angelova, parent CSDM
Geneviève Courcy, parent CSDM
Geneviève Dodin, parent CSDM
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM
Sheena Bassani, parent EMSB

Représentante du service de garde : Lise Leblanc

Étaient excusés :

Allison Arius, étudiante
Julie St-Pierre, enseignante
Joe Cacchione & Alyssa Kuzmarov, parents
Valérie Lagrange, conseillère pédagogique CSDM

1. Présences et ouverture de la séance

À 18h37, Anne-Karine Tremblay constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ODJ est proposé par Taowa Munene-Tardif, secondé par Geneviève Courcy. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 28 février 2018

Proposée par Geneviève Dodin, secondée par Anne-Karine Tremblay. Pas d'opposition, adopté.

4. Suivis à la liste d'actions du 28 février 2018

Voir annexe A. Le point concernant les traditions de FACE est désormais attribué à Sheena Bassani.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

En l'absence de public et de sujet à discuter, ce point est passé.

6. Affaires courantes de l'école

a) Sorties éducatives

Un tableau récapitulatif des sorties à approuver est présenté.

Les sorties et activités suivantes sont proposées par Geneviève Dodin, secondées par Sheena Bassani :

- 9e année CSDM : sortie au Centaur Theater (cours d'anglais enrichi) le 16 avril, 16\$/élève
- 3e année EMSB : camp Pioneer à Ste-Justine-de-Newton les 24 et 25 mai, 87\$/élève (financement par vente de chandails-capuchon estampillés FACE)
- 3e année CSDM & EMSB : concert "Telemann Citoyen du monde" avec l'ensemble Flûte alors, le 26 avril, gratuit

Pas d'opposition, adoptées.

Geneviève Dodin soulève le point que les parents de 5e année EMSB n'ont jamais été informés que le séjour au camp Jouvence n'incluerait pas leurs enfants cette année. Elle se désole de ce manque de communication pour un voyage très attendu des élèves, qui plus est, inscrit à l'agenda. La direction en prend bonne note et assure que l'annulation des activités prévues sera désormais communiquée aux parents concernés : c'est le cas pour la sortie à Arbraska des 6e années en juin.

b) Grille-matières

La direction signale que le document soumis ce soir est temporaire, puisque la consultation nécessaire auprès des enseignants et en cours, et l'approbation à venir. Il s'agit pour l'instant uniquement des grilles CSDM.

Au primaire :

- 3e et 4e année : rééquilibrage de périodes maths / univers social, ainsi que d'anglais, sur recommandation des enseignants.

Ce sont les seuls changements.

Au secondaire :

- 11e année (sec.5) : un cours d'"Option" (obligatoire) est à donner aux élèves qui ne choisissent pas la séquence SN. Ce cours est le même pour tous les élèves. Jusqu'ici, Diane Thouin donnait un cours de Cinéma, mais elle a désormais pris sa retraite : la direction a donc sondé les enseignants actuels pour leur demander quelles expertises "autres" ils détiennent et souhaiteraient enseigner. En sont ressorties les matières : Histoire du 20e siècle ; Danse; Arts et Multimédia ; Introduction au féminisme ; Biologie. Les élèves de 9e et 10e année ont été sondés et se sont prononcés majoritairement pour Arts et Multimédia. Les enseignants se prononceront demain au CPEPE, en fonction de l'analyse des impacts que le choix de l'option pourrait avoir sur les tâches.

* Anne-Karine Tremblay demande si le CÉ peut se prononcer : la direction indique que les commentaires sont bienvenus, mais que la décision relève de l'équipe-école.

* Geneviève Dodin demande ce qui arrivera si jamais l'enseignant de l'option choisie pour l'an prochain quitte l'école : la direction explique qu'à ce moment-là, il y aurait fort probablement modification de la grille-matière. Le contenu du cours d'option peut donc changer d'une année sur l'autre.

* Alexia Séguin demande où se place le cours d'éducation à la sexualité dans cette grille : la

direction répond que l'éducation à la sexualité n'est pas un cours en soi, le contenu sera intégré à un ou plusieurs cours : encore à déterminer.

* Sheena Bassani demande si on pourrait considérer un cours du type "économie familiale" en lieu et place du cours d'option. La direction répond que le cours optionnel donne aux jeunes des unités nécessaires à l'obtention de leur diplôme. En ce sens, l'enseignant doit présenter un contenu et programme de cours à sa direction d'école, qui le valide en fonction des exigences du MEEES. Ce serait donc théoriquement possible, mais il faudrait que ce soit préparé, présenté et arrimé de la bonne façon par l'enseignant qui donnerait le cours, donc pas une option à envisager pour l'année 2018/2019.

* Sheena Bassani propose que le cours Option puisse être donné sur 2 périodes (100 minutes) plutôt que 3 (150 minutes), ce qui permettrait de garder une période supplémentaire pour une autre matière dont les enseignants ont besoin de renforcer l'enseignement.

- 7e à 11e année (sec.1 à 5) : il y a proposition de la réduction de moitié du cours d'Éducation physique pour introduire une période de Danse. Compte tenu de la quantité de groupes au secondaire, cette réorganisation permettra de recruter un spécialiste en Éducation physique, et un spécialiste en Danse, plutôt que un spécialiste en Éducation physique et plusieurs morceaux de tâches dévolus à cette discipline mais donnés par d'autres enseignants, non spécialistes. La direction souligne que c'est une belle fenêtre d'opportunité, Geneviève Courcy ajoute que cela complète et bonifie le programme Beaux-Arts. Au près des élèves, les avis sont partagés, mais la décision relève de l'équipe-école. Les enseignants seront consultés demain.

* Zhivka Angelova soulève le besoin de porter attention à la dynamique garçons/filles, mais Theodora Stathopoulos réplique qu'à FACE, même les garçons chantent, contrairement à la plupart des autres milieux. Par ailleurs, "danse" ne signifie pas forcément "ballet classique": des cours de break-dance ou capoeira sauront enthousiasmer même les plus récalcitrants. Elle remarque également que plus encore qu'un cours de Danse, un cours de Comédie musicale couronnerait magistralement le programme Beaux-Arts, puisqu'il rassemble sur scène tous les arts enseignés à l'école.

* Taowa Munene-Tardif demande pourquoi cette modification ne concerne que le volet CSDM : la direction lui répond que c'est en cours d'étude pour une application au volet EMSB également, l'objectif étant un arrimage parallèle entre les deux milieux de l'école, mais que celui-ci ne pourra peut-être pas se faire dès 2018/2019. Encore une fois, la décision relève de l'équipe-école qui doit être consultée.

* Alexia Séguin demande si ce cours de Danse donnerait lieu à des spectacles : la direction répond qu'elle ne se prononcera pas pour un nouvel enseignant, pas encore nommé, d'une discipline pas encore confirmée, mais ne prévoit qu'il y en ait, d'une part car il existe déjà un spectacle de danse (Fashion Show), d'autre part parce que l'ajout de ce cours ne doit pas venir alourdir encore plus l'horaire des élèves déjà très chargé au secondaire. Il faudrait davantage viser un arrimage qu'un ajout.

* Geneviève Dodin propose que le Conseil d'établissement se prononce collectivement en faveur de l'introduction du cours de Danse au secondaire, et que cet appui soit présenté aux enseignants demain lors de la rencontre du CPEPE. Les autres membres sont d'accord.

c) Renouvellement de statut (article 240)

La résolution telle que présentée est proposée par Geneviève Courcy, secondée par Taowa

Munene-Tardif. Pas d'opposition. Adopté.

Annie Lamarre rappelle qu'elle a obtenu une prolongation pour l'école pour mise à jour adéquate des documents. Elle explique en quoi consiste le dossier de demande de renouvellement :

- 1- Résolution du Conseil des commissaires appuyant le programme particulier de l'école FACE
- 2- Acte d'établissement
- 3- Description du projet particulier : il ne sera pas modifié cette année, à cause de la révision en cours ; il sera donc prêt pour la demande de renouvellement du projet particulier en Arts, à soumettre en 2018/2019.
- 4- Critères de sélection des élèves
- 5- Impact sur l'organisation scolaire des services éducatifs de la CSDM
- 6- Résolution du CÉ à voter ce soir
- 7- Résolution approuvant la grille matière
- 8- Attention de respect des apprentissages et des normes du bulletin unique
- 9- Mesures mises en place pour l'intégration d'élèves HDAA
- 10- Taux de réussite par niveaux.

Pour le point 5, il n'y a pas d'impact puisque les élèves proviennent de partout sur le territoire, ils ne déséquilibrent donc pas un milieu scolaire de quartier en particulier.

Pour le point 9, le MEES demande que FACE intègre 25% d'élèves HDAA, mais FACE n'en compte officiellement que 5%. La direction souligne que l'organisation scolaire de l'école rend leur intégration et les mesures d'aide à leur endroit excessivement complexes : l'orthopédagogue peut être incapable de voir certains élèves en raison de grilles horaires qui se télescopent. Ici, ce n'est pas avec 1 enseignant-titulaire qu'il doit s'arrimer, mais avec 5 ou 6 pour chaque élève.

* Sheena Bassani demande si dans ces statistiques sont inclus les élèves souffrant d'un TSA. La direction répond que la classification EHDAA concerne les jeunes officiellement « codés » pour qui il faut mettre en place des mesures d'aide individuelles.

* Geneviève Dodin s'insurge qu'il y a forcément une sous-estimation, potentiellement énorme, entre le nombre d'élèves "en difficulté" dans l'école, et le nombre d'élèves officiellement "codés", or ce sont eux qui sont "mesurés" par le MEES et non les premiers. La direction abonde dans ce sens, mais souligne que c'est le cas dans toutes les écoles, pas uniquement à FACE.

* Marie-Ève Arseneau demande s'il faut l'accord des parents pour attribuer un code à un élève : la direction répond que ces codes sont officiellement « administratifs », donc le parent ne donne pas son approbation pour que le code soit mis. Si toutefois une évaluation d'un jeune est nécessaire pour qu'un code lui soit octroyé (ce qui est le cas de certains codes de difficulté), les parents doivent être consentants à ce qu'une évaluation soit faite, et non que le code soit mis. Ils sont bien souvent obligés eux-mêmes de faire évaluer leur enfant au privé.

d) Budget école

La direction annonce que l'école a été soumise à un audit interne de la part des services financiers de la CSDM, et qu'elle a obtenu une très bonne note. Les seules améliorations suggérées couvrent des points mineurs comme les demandes d'achats, les procédures de réception des colis, etc. Ceci est principalement dû au travail de Nadine Perreault, gestionnaire administrative. Applaudissements.

Le sommaire et le détail du budget sont soumis pour information. On rappelle le déficit de 260K\$ dû au "grand ménage" nécessaire avant la rentrée de 2016 : la CSDM a assuré la direction qu'il serait pris en charge centralement, mais il est toujours porté au budget de l'école.

Geneviève Dodin demande si le montant en Suppléance et remplacements (200K\$) est en ligne avec ce qui se passe dans les autres écoles, à la lumière de la pénurie d'enseignants actuelle. La direction s'informerera.

7. Affaires courantes du CÉ

a) Affectation des budgets

L'atelier sur l'estime de soi par la psychologue Jee-Yung Caillaux a été un bon succès avec une trentaine de participants.

La conférence du Pr. Karsenti se tiendra le 23 avril à 18h, pour un coût de 600\$. Le service de garde sera gratuit pour les parents qui y inscriront leur enfant : les coûts seront couverts par le même budget "Aide aux parents" de la CSDM.

On rappelle qu'il reste 300\$ dans les budgets annuels du CÉ, à affecter.

8. Rapport de la direction

- Horaire : maintien du statu quo pour les horaires de début des classes en 2018/2019, mais instauration d'un battement de 5 minutes à 12h10 pour assurer 50 minutes de pause lunch aux enseignants du premier dîner. Le primaire finira donc à 14h55, et le secondaire à 15h50.

- Projet CLIMAT : s'est tenu la fin de semaine passée, la directrice adjointe Mme Gauthier a accompagné le groupe et est revenue enthousiasmée.

- Arbraska : la sortie des 6e années devra être annulée faute d'enseignant responsable.

- Cours d'été : l'information est en ligne sur les sites des commissions scolaires

- Gymnase : les murs sont en cours de sécurisation (installation de bandes protectrices)

- Tutorat par les pairs : succès dépassant toutes les attentes, avec 90 rencontres par semaine contre une trentaine prévue au départ. Le projet est victime de son succès et doit désormais être limité pour des questions de budget (on rappelle que les élèves tuteurs sont rémunérés).

- Personnel : Lucie Bélanger prend sa retraite dans quelques semaines, après une longue carrière à FACE.

- Bons coups : projet "Dali" en arts plastiques au secondaire.

9. Rapports des autres membres

a. Présidente

Anne-Karine Tremblay fait passer l'invitation de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng et de la présidente de la CSDM Catherine Harel-Bourdon à un "café citoyen" samedi 7 avril à 9h30 à l'école Pierre-Dupuy.

b. Conseil des élèves

- Deux murales ont été choisies, ainsi que leur emplacement.

- Événement Cabane à sucre dans la cour le 13 avril (tire d'érable pour tous), gratuit, aura lieu pendant les 2 périodes de lunch

- Café étudiant : le projet ne fédère pas assez d'élèves bénévoles de secondaire 5 pour que ça

fonctionne. Les parents suggèrent d'élargir aux autres niveaux de secondaire.

c. Enseignants

Nikki Arsenault (flûtiste) est finaliste de l'émission *Virtuose*.

d. Service de garde

Rien à signaler.

e. Professionnels non-enseignants

En leur absence, ce point est passé.

f. Comité de parents CSDM

Zhivka Angelova rappelle que plusieurs écoles primaires de la CSDM vont voir arriver des préfabriqués dans leur cour pour accommoder l'augmentation de population scolaire. Elle annonce que la FCPQ donnera une formation sur l'implication des parents en juin. Enfin elle indique que la dernière rencontre a donné lieu à une présentation sur l'inclusion des élèves HDAA, sujet controversé. La direction explique que l'inclusion est de plus en plus souhaitée car les statistiques démontrent que les élèves qui entrent en classes de transition (particulières) y restent. Il faut donc repenser les passerelles vers les milieux scolaires classiques pour ces élèves, et notamment décharger les écoles de quartier sans projets particuliers de la grande concentration d'élèves HDAA qui s'y trouvent.

Sheena Bassani demande si un retour est fait avec les familles d'élèves qui quittent l'école FACE, pour savoir ce qui les motive, axant sa question notamment sur les suivis de cas d'intimidation : on lui répond qu'il n'y a pas de statistiques ni de suivi à cet effet.

g. Comité de parents EMSB

En l'absence d'Alyssa Kuzmarov, ce point est passé.

h. Comité de vigie

Geneviève Dodin fait le point sur les dernières rencontres : le commissaire scolaire EMSB Agostino Cannavino était présent fin mars et a pris la mesure du dossier ; des demandes ont été faites aux deux Commissions scolaires pour obtenir des listes de bâtisses excédentaires ; une liste de possibilités a été commencée par les membres du CVF, et devra être bonifiée puis analysée avec les responsables ; l'analyse des besoins techniques par l'équipe école continue ; une nouvelle communication aux parents est prête, la direction doit l'approuver avant de la faire traduire et de l'envoyer. La date potentielle de déménagement évoquée (septembre 2019) semble désormais très irréaliste. La bâtisse actuelle est inspectée annuellement et, pour le moment, sécuritaire. Annie Lamarre souligne que depuis l'arrivée du chargé de projet unique pour FACE, la gestion des urgences reliées à la bâtisse s'est énormément améliorée : l'année en cours a été infiniment plus facile à gérer que les 2 années précédentes.

i. OPP

Rien à signaler. Vente de garage collective toujours prévue le samedi 2 juin, au centre Milton-Park.

j. Fondation

Sheena Bassani explique que la Fondation va demander une subvention fédérale pour soutenir un

projet "découverte des Cégeps". Marie-Ève Arseneau demande où en est l'élaboration des critères d'acceptation des demandes de financement soumises à la Fondation, qui clarifierait grandement les choses pour les enseignants : Sheena Bassani lui répond que le travail est en cours. Anne-Karine Tremblay demande que le document soit envoyé à tous les membres du CÉ une fois terminé.

k. Sous-comité bilinguisme

En l'absence d'Alyssa Kuzmarov, ce point est passé.

l. Sous-comité Promotion du secondaire

En l'absence de Joe Cacchione, ce point est passé.

m. Autres

Rien à signaler.

10. Affaires diverses

Geneviève Dodin demande si la présentation des critères d'évaluation et de passage aux élèves du secondaire a été faite : on lui répond que c'est prévu cette semaine.

11. Levée de l'assemblée

À 20h30, l'ODJ étant épuisé, Anne-Karine Tremblay décrète la levée de l'assemblée. Prochaine rencontre le mardi 8 mai 2018 à 18h30.

Geneviève Dodin
9 avril 2018

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 28 FÉVRIER 2017

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 17/01 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir un plan de match pour les événements Facetival / AGA / rencontres parents-enseignants en septembre 2018 (relancer la discussion)	Lise Leblanc Geneviève Dodin Julie St-Pierre Geneviève Courcy	En cours
3.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Jacques Archambault Sheena Bassani	À faire
4.	Identifier des Anciens et les contacter pour entrevue filmée	Joe Cacchione Marie-Ève Arseneau Jacques Archambault	En cours
5.	Avec les enseignants concernés, discuter de la possibilité de ne plus exiger l'achat du T-shirt de sport pour enlever 10\$ des frais exigés aux parents	Annie Lamarre	En cours
6.	Revoir la mise en page des documents Excel des frais exigés aux parents	Anne-Karine Tremblay	Fait
7.	Préparer un dossier de présentation de l'école à destination de candidats membres de la communauté	Geneviève Courcy Anne-Karine Tremblay	À faire
8.	Voter sur l'allocation du budget "Aide aux parents" de la CSDM (1000\$) : conférence par le Pr. Karsenti	Tous	Fait (email)
9.	Déterminer la possibilité d'offrir le service de garde aux parents qui assisteront à cette conférence	Geneviève Dodin Lise Leblanc	Fait (ok)
10.	Examiner et se prononcer sur le plan <i>Commitment-to-Success</i> de la EMSB avant le 29 mars	Tous	Fait (email)
11.	S'informer sur la raison pour laquelle les 2h de sport sont "collées" au secondaire	Annie Lamarre	fait
12.	Au prochain Conseil des commissaires EMSB, sensibiliser les commissaires EMSB sur la situation de l'école, en recherche de lieu(x) de relocalisation, pour élargir les réflexions du CVF	Alyssa Kuzmarov Sheena Bassani	fait (Evelyn Alfonsi siègera au CVF)